

Les dessous d'une carte

Le 21 janvier 2009, en début de soirée, un SMS identique atterrit sur les téléphones portables de quatre journalistes du *Vif/L'Express*, premier hebdomadaire d'informations générales en Belgique francophone. Envoyé par Amid Faljaoui, directeur général, le message¹ se veut laconique : « *Je veux te voir demain à Zellik* »². Intriguées, Dorothee Klein, rédactrice en chef, et les journalistes Pascale Gruber (Société), Elisabeth Mertens (Culture) et Isabelle Philippon (Politique) n'ont d'autre choix que de répondre à cette convocation impérative lancée par leur patron.

Le lendemain, l'affaire est réglée en trente minutes. Les quatre journalistes sont mises à la porte sur le champ. Sans avertissement ni préavis. Sans explication concrète ni raison apparente. Une phrase résume l'esprit des entretiens : « *Cela ne servirait à rien de vous expliquer. De toute façon, vous ne seriez pas d'accord* »³. La brutalité des licenciements s'accompagne, en outre, d'une interdiction formelle de retourner à la rédaction. Pour récupérer leurs effets personnels, les quatre journalistes congédiées devront attendre le samedi 24 janvier, date à laquelle un créneau horaire sera dégagé pour leur permettre de vider discrètement les lieux sous l'œil vigilant d'un agent de sécurité. « *Nous avons eu deux heures, montre en main, pour trier vingt ans d'archives* », racontera Isabelle Philippon.

De quelles fautes graves se sont rendues coupables ces quatre employées pour avoir subi pareil outrage ? L'incompréhension se mêle à la colère. Celle des journalistes licenciées, blessées et écoeurées d'avoir été limogées en quelques minutes, après 13, 19, 20 et 22 ans de service. Celle de la rédaction du magazine, qui se retrouve amputée d'un quart de ses effectifs⁴ non sans apprendre que trois des quatre personnes licenciées ne seront pas remplacées. Fait peu coutumier dans la presse belge, réputée docile, la rédaction décide de partir en grève, un mouvement d'humeur qui durera six jours. Le magazine du 30 janvier 2009 sortira pourtant de presse sans l'apport des journalistes maison. Comme une intimidation supplémentaire lancée par la direction.

Très rapidement aussi, la violence de ce licenciement collectif crée l'émoi en dehors de la rédaction. A commencer par la sphère médiatique où les événements vécus au *Vif/L'Express* prennent une tournure symbolique révélant le visage crispé d'une « presse en crise »⁵. Il faut reconnaître que le paysage journalistique belge est rarement secoué par de tels débarquements. « *Dans les médias, on congédie rarement. On place les journalistes qui posent problème sur des voies de garage. On s'habitue, on s'accommode. Mais on ne les vire pas* »⁶.

En coulisse, une réplique se prépare. Les auteurs ne savent pas encore à quel point la réaction en chaîne qu'elle provoquera deviendra emblématique du malaise qui taraude la profession.

¹ SMS envoyé par Amid Faljaoui aux quatre personnes concernées, le 21 janvier 2009 entre 18h30 et 19h30.

² Siège social de Roularta Media Group, détenteur du magazine *Le Vif/L'Express*. Finalement, les entretiens se dérouleront en dehors de la rédaction.

³ Dialogue reconstitué à partir des témoignages de Pascale Gruber, Elisabeth Mertens et Isabelle Philippon. Entretiens avec l'auteure.

⁴ Début janvier 2009, l'équipe rédactionnelle du magazine était constituée de douze journalistes et d'une rédactrice en chef, Dorothee Klein.

⁵ Titre de l'émission InterMédias, RTBF (*La Une*), diffusée le 9 mars 2009. Même si le thème général de cette émission concernait les problèmes globaux de la presse écrite, les débats furent nettement dominés par l'affaire du *Vif/L'Express*.

⁶ Un spécialiste de la presse préférant garder l'anonymat. Entretien avec l'auteure.

Le dimanche 25 janvier 2009, alors que *Le Vif/L'Express* entame son quatrième jour de grève, un journaliste de la rédaction appelle l'Association des journalistes professionnels (AJP). Il souhaite donner davantage de visibilité à la crise aiguë que traverse le magazine. « *Il faudrait une réaction, un texte* », suggère-t-il. Au bout du fil, Jean-François Dumont, secrétaire général-adjoint de l'AJP, imagine une carte blanche qui réunirait neuf signatures ayant autorité dans le champ universitaire.

Une fois le combiné raccroché, Jean-François Dumont⁷ s'attelle à l'écriture d'une carte blanche intitulée « Un journalisme mis au pas ». Un texte coup de poing qui dénonce le « brutal licenciement signifié sans motif, le jeudi 22 janvier, à quatre journalistes chevronnées de l'hebdomadaire *Le Vif/L'Express* ».

Mais l'auteur va plus loin. Il fait logiquement le lien avec une première vague de licenciements entamée trois ans plus tôt au sein du même magazine (à savoir celui de Jacques Gevers, rédacteur en chef, puis directeur de la rédaction de 1989 à 2005 ; celui de Stéphane Renard, rédacteur en chef-adjoint puis rédacteur en chef de 1992 à 2005 ; et son propre renvoi comme rédacteur en chef-adjoint, le 8 mai 2006) et dénonce « une obsession constante : mettre au pas la rédaction du premier magazine d'informations générales de la Communauté française (...), couper les têtes qui dépassent, et faire de la docilité aux impératifs économiques de l'entreprise un credo admissible. »

L'auteur étend ensuite son analyse à certains entrepreneurs de presse qui, en Belgique comme à l'étranger, « choisissent, parfois sous le prétexte des difficultés économiques, d'appauvrir les contenus, de réduire les effectifs, de se priver de plumes critiques et d'esprits libres, de mettre au placard des talents fougueux, et de préférer des chefs et sous-chefs soumis. » Le texte s'achève sur un plaidoyer pour un journalisme libre et indépendant :

« La crise financière, la chute des revenus publicitaires, la diversification technologique des médias et les investissements qu'elle réclame ne pourront jamais justifier à nos yeux que le journalisme soit réduit à sa seule valeur économique, que les journalistes ne soient plus les chiens de garde de la démocratie mais seulement des petits soldats zélés chargés de vendre des contenus formatés pour les impératifs commerciaux à court terme. [...] Maintenons à nos médias leurs capacités intellectuelles : respectons les journalistes ! »

Son texte rédigé, Jean-François Dumont prend contact avec les signataires potentiels : Pascal Durand (ULg), Benoît Grevisse et Gabriel Ringlet (UCL), François Heinderyckx, Claude Javeau et Jean-Jacques Jaspers (ULB), Hugues Lepaige (revue « Politique », chroniqueur sur *La Première* et blogueur), Marc Sinnaeve (IHECS) et Martine Simonis (secrétaire générale de l'AJP). À la surprise de l'auteur (il s'attendait à devoir convaincre les plus réticents), tous acceptent. Aucun n'oppose de restriction ou ne réclame de changement.

Dès le dimanche soir, la tribune est envoyée à la rédactrice en chef du *Soir*, Béatrice Delvaux. Le mardi suivant, celle-ci fait part de son refus : le journal ne publiera pas le texte. Tous les espoirs se tournent alors vers *La Libre*. Michel Konen, rédacteur en chef, se tâte. Il passe un

⁷ Au départ, Jean-François Dumont ne souhaitait pas que son nom soit dévoilé comme étant l'auteur de la carte blanche, afin de ne pas « déformer le propos ». Rédacteur en chef-adjoint au *Vif/L'Express* pendant neuf ans, il a été licencié le 8 mai 2006. Même si la décision n'émanait pas directement d'Amid Faljaoui, celui-ci a sans doute joué un rôle indirect dans ce renvoi. Etant donné le contentieux reliant les deux hommes, Jean-François Dumont ne désirait pas que l'on puisse l'accuser de partialité. Si nous avons choisi de lever le voile, c'est parce que cet élément joue un rôle déterminant dans le déroulement des événements et que l'identité de l'auteur n'était plus un secret pour personne dans le monde médiatique et universitaire.

coup de fil à son homologue du *Soir* : « *Tu publies ou pas ?* » Face à la réponse négative de sa consœur, il décide d'en faire autant. Fait étonnant : une décision concertée entre deux concurrents. Selon Michel Konen, cela ne s'était jamais produit auparavant.

Pour justifier leur refus, les deux rédacteurs en chef déploient des arguments semblables : procès d'intention, attaque *ad hominem* envers Amid Faljaoui, règlement de compte personnel de la part de Jean-François Dumont, confusion entre la situation particulière du *Vif* et celle du reste de la presse. « *On parlait déjà de l'événement dans nos colonnes*, avance Michel Konen. *Il n'y avait aucune raison de ne pas traiter ce conflit social comme un autre.* »⁸ Surtout, ils n'apprécient guère d'être assimilés (même de loin) à des « chefs et sous-chefs soumis ». « *Cette phrase en particulier me choque, ainsi que les personnes qui autour de moi font tous les jours Le Soir* », justifiera Béatrice Delvaux dans un texte envoyé aux signataires, le 28 janvier 2009, ajoutant que la raison de son refus était « *intime* » et manquait, par conséquent, de « *sérénité* » : « *Si j'ai renoncé à la publier [la carte blanche], c'est parce qu'elle me met mal à l'aise [...]* ».

Deux journaux, deux rebuffades. Les signataires ne peuvent le croire. « *Nous ne nous y attendions vraiment pas* », admet Martine Simonis. Choqués, vexés (« *C'est inimaginable de cracher comme cela sur des professeurs d'université !* »⁹), certains décident de diffuser eux-mêmes la tribune. À défaut de prendre la plume, ils saisissent leur clavier et envoient le texte à leurs contacts, accompagné d'un commentaire personnel invitant à le faire circuler largement.

Les réactions ne se font pas attendre. « Un journalisme mis au pas » se retrouve parachuté sur le web, récupéré par des sites de tous horizons : blogs, forums, partis politiques, organisations syndicales, mouvements citoyens, réseaux sociaux... Dès le mardi soir, le *buzz* est enclenché. Sur la Toile, on ne parle (presque) plus que de cela.

Ce remue-ménage place Michel Konen dans une posture inconfortable. D'un côté, il lui est impossible de nier l'engouement du Net pour l'affaire. De l'autre, la société des rédacteurs (SDR) de *La Libre* fait pression sur son chef depuis deux jours, condamnant « un acte de censure » et regrettant « qu'un tel préjudice porte atteinte à la crédibilité du journal »¹⁰. Le mercredi matin, le rédacteur en chef opère un virage à 180 degrés et décide de publier le fameux texte, accompagné d'une réponse d'Amid Faljaoui¹¹. « *Ce buzz a pris des proportions auxquelles on ne s'attendait pas*, avoue Michel Konen. *Sans cela, je ne l'aurais pas publié le lendemain.* »

Du côté du *Soir*, le débat interne n'est pas aussi poussé. Mais le succès du texte sur Internet pèse aussi dans la balance. Béatrice Delvaux fait à son tour marche arrière. Elle décide de contourner la publication *in extenso* de la carte blanche en regroupant les points de vue « pour » et « contre » le contenu du texte.

Nul ne peut le nier, en refusant de faire écho à la carte blanche, les deux quotidiens n'ont fait qu'accroître son retentissement. Sans cette diffusion virale sur le web, elle serait sans doute restée confinée aux lieux de débats habituels. En définitive, la tribune a atteint un public

⁸ *La Libre* avait effectivement publié quatre articles sur la crise du *Vif/L'Express*. De son côté, *Le Soir* en avait publié trois.

⁹ Pascal Durand, entretien avec l'auteure.

¹⁰ Pierre Loppe, président de la SDR de *La Libre*, entretien avec l'auteure.

¹¹ Texte intitulé « Je n'ai pas assassiné Woodward et Bernstein ».

beaucoup plus large. Paradoxalement, la vision d'« Un journalisme mis au pas » a été surmultipliée.

Un succès d'estime qui dégage un goût amer pour les signataires. Selon eux, le refus du *Soir* et de *La Libre* s'apparente davantage à « un acte de censure ». Censure ? Le mot circule. Faut-il réellement conclure à « une action d'interdire tout ou partie d'une communication quelconque », pour reprendre la définition du dictionnaire ? La sentence se veut sans doute plus nuancée.

Si tous les signataires ont marqué leur accord, c'était avant tout pour s'insurger d'une « *situation de crise locale significative d'un état de crise général* », comme le souligne Pascal Durand. En tant que professionnels des médias, la « dérive éditoriale »¹² du *Vif/L'Express* ne leur a pas échappé : couvertures racoleuses, sensationnalisme, traitement superficiel de l'information... Plus globalement, ces intellectuels entendaient défendre le journalisme de qualité et s'insurger contre la précarisation du métier, la banalisation de l'information, la gestion des rédactions par la peur.

Mais le texte donnait également à ses détracteurs plusieurs arguments pour refuser sa publication. Rétrospectivement, tous les signataires reconnaissent que la carte blanche souffrait de quelques imperfections. Pourtant, aucun d'entre eux n'a exigé de changement ni de remaniement. « *Dans l'urgence, on ne discute pas* », affirme Hugues Le Paige. « *On n'a disposé que de quelques heures pour marquer notre accord*, ajoute François Heinderyckx. *Trop peu pour améliorer l'écriture qui était, c'est vrai, très imparfaite* ».

Par ailleurs, la carte blanche passait sous silence certains aspects internes du *Vif*. De nombreux conflits paralysaient le magazine depuis plusieurs mois. Les relations entre la direction, la rédactrice en chef et la rédaction frôlaient sans cesse l'implosion. Et si la tribune faisait état du licenciement de « quatre journalistes chevronnées », notre enquête a démontré que ces dernières n'ont pas été renvoyées pour des raisons similaires. Les signataires ne l'ignoraient pas, même si la plupart d'entre eux ne connaissaient pas le nom et les compétences exactes de certaines journalistes remerciées.

Enfin, comment ne pas relever le contentieux existant entre Jean-François Dumont et Amid Faljoui ? Les signataires connaissaient tous l'identité de l'auteur. Ne fût-ce qu'en apparence, le lien entre les deux hommes pouvait susciter une réaction de méfiance quant à l'objectivité du texte. Quelle que soit la pertinence du raisonnement développé dans la carte blanche, la genèse d'« Un journalisme mis au pas » n'allait-il pas offrir un bâton d'ordre déontologique pour se faire battre ? Un bâton que les rédacteurs en chef de *La Libre* et du *Soir* saisiront d'ailleurs à deux mains pour refuser la publication tout en niant le terme de « censure ». Selon eux, la carte blanche ne présentait pas les critères d'un « bon » texte.

Les rubriques « Opinions » et « Débats » permettent de confronter les points de vue, d'ouvrir les colonnes du journal à des positions contrastées, voire contraires à celles défendues par le titre. Une tribune libre doit toutefois répondre à plusieurs exigences : ne pas exprimer d'opinions extrémistes (racisme, discrimination...), s'inscrire dans un débat de portée générale, se montrer pertinente et rester en lien avec l'actualité. S'agissant de la carte blanche litigieuse, ces critères ont été respectés. Le thème – le licenciement de quatre journalistes – collait à l'actualité et se voulait de portée générale – le journalisme. Les opinions exprimées,

¹² Expression employée par Marc Sinnaeve.

certes tranchées, ne contenaient aucun propos extrémiste. Quant aux questions soulevées par le texte, elles se révélaient bel et bien pertinentes. Rien ne justifiait donc pareil refus.

Comme l'ensemble de la presse belge, *Le Soir* et *La Libre* n'échappent pas aux diktats de l'économie. Le 13 janvier 2009, soit une semaine avant les événements du *Vif*, la direction de Rossel¹³ n'annonçait-elle pas un vaste plan de restructuration (licenciement collectif de 52 travailleurs : 22 ouvriers, 30 employés ou journalistes) destiné à économiser 6 millions d'euros ? En juillet 2009, la direction d'IPM¹⁴ ne forçait-elle pas le personnel du groupe à passer à un 4/5^{ème} temps, dans le but de réaliser d'importantes économies sans devoir passer par la case licenciement ? Un contexte social difficile qui pourrait avoir pesé dans la décision de minimiser la portée des licenciements opérés au *Vif/L'Express*. Comment prendre ouvertement position contre un collègue en crise au moment où l'on s'apprête à l'imiter ?

Par ailleurs, le rédacteur en chef d'un titre détient une complète autorité sur les choix rédactionnels. Libre à lui de refuser la publication d'un texte, quel qu'il soit. Mais le vrai courage journalistique n'aurait-il pas été de camper sur ses positions, malgré le *buzz* et les critiques ? En faisant marche arrière, les quotidiens ont presque démontré par l'absurde leur faiblesse. Leur embarras avouant, à demi-mot, leur premier réflexe de censure.

Cet épisode de la carte blanche refusée démontre surtout les profondes réticences qu'éprouvent les journalistes et leurs responsables à évoquer sereinement les problèmes liés à la presse, a fortiori lorsque ceux-ci concernent leur environnement immédiat. Souvent prompts à critiquer chaque instance de pouvoir, les professionnels de l'information préfèrent dans ce cas éviter toute ouverture à la critique. Comme si la sphère médiatique devait rester étrangère à l'exposition publique de ses états d'âme. Comme si un armistice entre titres voisins devait rester le garant d'une paix des braves. S'agit-il d'un simple réflexe de pudeur destiné à ne pas abuser de sa position privilégiée pour envahir l'espace médiatique ? Sans aucun doute. Il apparaît cependant que certains succès d'audience, certaines opérations jugées comme positives (le rachat d'un titre, le changement de format ou de maquette...) trouvent plus facilement une place respectable dans les colonnes des journaux.

Bien au-delà de la méthode musclée utilisée par sa direction, cette crise du *Vif/L'Express* aurait pu déclencher un débat passionnant sur les inquiétudes réelles que subissent les journaux, contraints de survivre dans un contexte économique extrêmement difficile. Une occasion manquée d'élargir la réflexion sur le rôle essentiel que la presse exerce au cœur de nos sociétés démocratiques. En définitive, ni les signataires, ni les deux quotidiens concernés, ni les forums sur Internet n'auront ouvert la voie à une réelle discussion de fond.

Chacun peut en convenir, il n'est jamais aisé d'étaler ses sentiments lorsqu'on se retrouve dans la gêne. Mais encore moins de chercher à... censurer une information connue de tous.

Mélanie Geelkens,
journaliste indépendante

Marc Vanesse,
chargé de cours (ULg)

¹³ Groupe de presse belge qui détient, entre autres, le journal *Le Soir* et les éditions *Sud Presse*.

¹⁴ Groupe de presse belge détenteur, entre autres, de *La Libre* et de la *DH*.